



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD  
SÉANCE DU 27 JUIN 2017 À 18 HEURES 30  
SALLE LADISLAS DE HOYOS DU PÔLE CULINAIRE DE MACS À SEIGNOSSE

Nombre de conseillers :  
en exercice : 54  
présents : 39  
absents représentés : 11  
absents : 4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE DU 27 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud dûment convoqué le 19 juin 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle « Ladislav de Hoyos » du pôle culinaire de MACS à Seignosse sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Daulouède.

Présents :

Mesdames et Messieurs Frédérique CHARPENEL, Jean-Claude DAULOUÈDE, Jean-Claude SAUBION, Pierre FROUSTEY, Jean-François MONET, Benoît DARETS, Patrick BENOIST, Marie APHATIE, Didier SARCIAT, Francis BETBEDER, Xavier GAUDIO, Lionel CAMBLANNE, Henri ARBEILLE, Delphine BART, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Pascal BRIFFAUD, Alain CAUNÈGRE, Nicole CHUSSEAU, Éric COUREAU, Anne-Marie DAUGA, Sylvie DE ARTECHE, Nathalie DECOUX, Jean-Luc DELPUECH, Michel DESTENAVE, Louis GALDOS, Christine GAYON, Patrick LACLÉDÈRE, Corine LAFITTE, Francis LAPÉBIE, Michel LAUSSU, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Michel PENNE, Jérôme PETITJEAN, Arnaud PINATEL, Françoise TROCCARD, Jean-Louis VILLENAVE.

Absents représentés :

M. Hervé BOUYRIE est suppléé par M. Bernard MORESMAU, Mme Nelly BÉTAILLE a donné pouvoir à M. Patrick LACLÉDÈRE, M. Pascal CANTAU a donné pouvoir à Mme Sylvie DE ARTECHE, Mme Cécile CROCHET a donné pouvoir à M. Arnaud PINATEL, M. Fabrice DATCHARRY a donné pouvoir à M. Pascal BRIFFAUD, Mme Céline FERREIRA a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, Mme Valérie GELEDAN a donné pouvoir à M. Lionel CAMBLANNE, Mme Christine JAURY-CHAMALBIDE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, Mme Patricia MARS-JOLIBERT a donné pouvoir à M. Michel PENNE, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, Mme Sabine RICHARD a donné pouvoir à M. Jean-Claude SAUBION.

Absents : Mesdames Nathalie CASTETS et Chantal JOURAVLEFF.

Messieurs Éric KERROUCHE, qui a quitté la salle et Alain LAVIELLE, qui lui avait donné pouvoir, n'ont pas pris part au vote.

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline BENOIT-DELBAST.

OBJET : FINANCES COMMUNAUTAIRES - COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE DÉCHETS-ENVIRONNEMENT

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude Daulouède



Monsieur Jean-Claude Daulouède, deuxième vice-président, est désigné à l'unanimité pour présider la séance.  
Monsieur Eric Kerrouche quitte la salle, afin que les conseillers procèdent au vote.

Monsieur Jean-Claude Daulouède, après avoir procédé à la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles sur les résultats de l'ensemble des budgets principal et annexes, telle qu'exigée par les dispositions de l'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales, présente les résultats correspondant au budget annexe Déchets-Environnement suivants :



SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
	Nature	CA 2015	CA 2016
	60622 CARBURANT	35,88	
	60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN		
	60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		482,88
	6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	415,55	288,90
	611 CONTRATS ET PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES	1 542,00	
	6135 LOCATIONS MOBILIERES		245,00
	6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	846,00	476,52
	6184 FORMATIONS	580,00	
	6185 FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES		460,00
	6188 AUTRES FRAIS DIVERS		13 599,64
	6226 HONORAIRES	1 160,00	0,00
	6231 ANNONCES ET INSERTIONS		3 257,82
	6236 CATALOGUES ET IMPRIMES		10 048,92
	6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	741,65	
	6257 RECEPTIONS	541,44	1 515,97
	6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	430,34	
	6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	1 662,00	1 662,00
	6284 REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS		
Total	Chapitre	7 954,86	32 037,65
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	Nature	CA 2015	CA 2016
	6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	51 156,15	90 084,63
Total	Chapitre	51 156,15	90 084,63
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		
	Nature	CA 2015	CA 2016
	022 DEPENSES IMPREVUES		
Total	Chapitre	0,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES		
	Nature	CA 2015	CA 2016
	6521 DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS		
	6554 CONTRIBUTION AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT	10 722 070,73	
	65548 AUTRES CONTRIBUTIONS ORGANISMES DE REGROUPEMENT		11 188 556,63
	6574 SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	8 500,00	858,18
Total	Chapitre	10 730 570,73	11 189 414,81
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
Total	Dépenses	10 789 681,74	11 311 537,09



SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

	Nature	CA 2015	CA 2016
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		35 014,37
Total	Chapitre	0,00	35 014,37
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		
	Nature	CA 2015	CA 2016
	7331 TAXE D'ENLEVEMENT DES O.M.	7 450 271,00	11 118 456,00
Total	Chapitre	7 450 271,00	11 118 456,00
73	IMPOTS ET TAXES		
	Nature	CA 2015	CA 2016
	7552 PRISE EN CHARGE DU DEFICIT PAR LE BUDGET PRINCIPAL	3 504 270,00	301 240,00
Total	Chapitre	3 504 270,00	301 240,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
	Nature	CA 2015	CA 2016
	774 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		29 046,15
Total	Chapitre	0,00	29 046,15
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total	Recettes	10 954 541,00	11 483 756,52



SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
	Nature	CA 2015	CA 2016	RAR 2016
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		126 884,89	
	2041582 SUBV GROUPEMENTS COLLECTIVITES BAT ET INSTALLATION	118 551,00	8 175,00	
Total	Opération	118 551,00	135 059,89	
	PAS D OPERATION			
	Nature	CA 2015	CA 2016	RAR 2016
	2031 FRAIS D'ETUDES	3 847,50	19 626,00	72 000,00
	2041412 BATIMENTS ET INSTALLATIONS		104 152,72	
	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		960,00	
	2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	886,39		
Total	Opération	4 733,89	124 738,72	72 000,00
980	TRAVAUX ECONOMIES ENERGIE SUR BATIMENTS			
	Nature	CA 2015	CA 2016	RAR 2016
	2031 FRAIS D'ETUDES	3 600,00		
Total	Opération	3 600,00	0,00	0,00
981	ENVIRONNEMENT			
TOTAL	Dépenses	126 884,89	259 798,61	72 000,00



SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES				
	Nature	CA 2015	CA 2016	RAR 2016
	10222 F.C.T.V.A.		302,88	
	1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES		129 844,89	
Total	Chapitre	0,00	130 147,77	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
	Chapitre			
	Nature	CA 2015	CA 2016	RAR 2016
	1322 REGIONS			
Total	Chapitre	0,00	0,00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
	Chapitre			
	Nature	CA 2015	CA 2016	RAR 2016
	1641 EMPRUNTS EN EUROS			0,00
Total	Chapitre	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
	Chapitre			
TOTAL	Recettes	0,00	130 147,77	

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré et par 42 voix pour, 7 contre de Mesdames Nicole Chusseau, Anne-Marie Dauga, Valérie Geledan, Nathalie Decoux et Messieurs Pascal Briffaud, Lionel Camblanne, Fabrice Datcharry, et 1 abstention de Madame Marie Apathie,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-31 ;

VU l'article 2313-1 du code général des collectivités territoriales ;

VU l'article 2121-14 du code général des collectivités territoriales ;

VU la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles jointe au compte administratif, conformément aux dispositions de l'article 2313-1 du code général des collectivités territoriales ;

VU le compte de gestion du budget principal et des budgets annexes 2016 transmis par le comptable public ;

- donne acte de la présentation du compte administratif 2016 du budget annexe Déchets-Environnement,
- constate les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2016,
- arrête pour 2016, au budget annexe Déchets-Environnement, les résultats de l'exercice à 134 439.11€, et le résultat de clôture à 42 568.59 €, les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 72 000.00 € et en recettes à 0.00 €.



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Pau à compter de sa publication et de son affichage et de sa notification au représentant de l'Etat dans le département.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci dessus  
Pour extrait certifié conforme  
A Saint Vincent de Tyrosse, le 30 juin 2017

Le vice-président,

Jean-Claude Daulouède

